Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20260610-2026036-DE

2026-036

COMMUNE de SAINT-BRANDAN (Côtes d'Armor)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 JUIN 2026 A 20H00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 10 juin à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-BRANDAN dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian JOLLY, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **19**
Nombre de conseillers présents ou représentés : **19**

Présents :
Christian JOLLY, le Maire, Céline AUFFRAY, Franck CHAMPAGNE, Virginie LAIGLE, Vincent LE BERR, Virginie PHILIPPE, Jean-Pierre VARNIER, Didier LE VEXIER, Sandra LE GUILLOUX, Delphine HELLOCO, Laëtitia HENRY, Olivier FLAGEUL, Bryan DEVILLE, Guillaume PITON, Daniel DEMOY, Claire SERRE.

Procurations :
Nadège JOUAN à Virginie LAIGLE
Jean-Alain QUINIO à Sandra LE GUILLOUX
Christelle BOITARD à Christian JOLLY

Secrétaire de séance : Bryan DEVILLE
Date d'envoi de la convocation : le 03 juin 2026
Date de l'affichage : le 03 juin 2026

DELIBERATION N°2026-036 : Etude de requalification du quartier de la Gare – Devis de l'ADAC 22

Monsieur Franck CHAMPAGNE, adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des travaux, rappelle aux membres du conseil qu'un des axes majeurs de la campagne municipale était le souhait d'entamer une réflexion concernant le réaménagement et la requalification de plusieurs voiries dans le quartier de la Gare de Quintin, dans un souci d'amélioration de l'esthétique globale du quartier et d'apaisement des vitesses. Plusieurs voies seraient concernées à savoir : les rues de la Gare, de Carho et François Leroux.

Il a été demandé à l'ADAC de présenter un devis pour accompagner les élus dans leur réflexion d'aménagement. Le devis proposé pour des études techniques spécifiques est de 3 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :
- De VALIDER le devis de l'ADAC d'un montant de 3 000 euros HT soit 3 600 euros TTC.
- D'AUTORISER le Maire à signer le devis et tout document y afférent

Pour : 19	Abstention : 0	Contre : 0

La délibération est Adoptée ☒
Rejetée ☐

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE de St-BRANDAN Côtes-d'Armor 22800